



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'agriculture,
de l'alimentation et de la forêt**



Livret de participation

Comité régional de l'alimentation (CRALIM)



2 février 2026

Le comité régional de l'alimentation

Qu'est-ce que le CRALIM ?

Le comité régional de l'alimentation (CRALIM) est l'instance chargée d'assurer **le pilotage, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques régionales de l'alimentation**.

Sa composition est fixée par arrêté préfectoral. Elle associe, outre les services de l'État, les différents niveaux des collectivités locales (Région, Départements, EPCI), les chambres consulaires, les organisations professionnelles agricoles et agroalimentaires, les collectivités et autres structures porteuses de projets alimentaires territoriaux (PAT) ainsi que les associations liées à la politique alimentaire.

En Bretagne, le CRALIM est co-présidé État – Région. Il se réunit au moins une fois par an.

Programme du comité régional

13h30 Accueil

14h00 Introduction

Benjamin BEAUSSANT, directeur de la DRAAF Bretagne

Simon UZENAT, sénateur du Morbihan, conseiller régional référent pour l'achat public et les PAT

14h15 Les actions menées en Bretagne en 2025 et perspectives 2026

Focus sur des actions régionales du Programme National pour l'Alimentation - DRAAF/Région

Point sur le déploiement du Plan National Nutrition Santé – ARS Bretagne

Retour sur la démarche "Avenir du système agricole et alimentaire" – SGAR Bretagne

Temps d'échanges

15h15 Ateliers d'échanges et d'orientations

D'ici à 2030, comment garantir, à tous les Bretons et à toutes les Bretonnes, un accès à une alimentation saine et durable, tout en assurant une juste rémunération des agriculteurs et des agricultrices ainsi que des acteurs des filières ? 4 ateliers en parallèle - 2 sessions :

Atelier 1 : Comment faciliter l'implication des collectivités et des acteurs économiques y compris agricoles dans le déploiement de Projets Alimentaires Territoriaux structurants sur l'ensemble du territoire breton ?

Atelier 2 : Comment faire de la restauration collective, publique comme privée, un levier majeur d'accès à une alimentation saine et durable pour toutes et tous, tout en sécurisant des débouchés locaux et rémunérateurs pour les agriculteurs et les agricultrices ainsi que pour les filières ?

Atelier 3 : Comment renforcer l'éducation à l'alimentation saine et durable pour toutes et tous, à tous les âges de la vie ?

Atelier 4 : En lien avec la feuille de route « lutte contre la précarité alimentaire », comment promouvoir l'accessibilité à une alimentation saine et durable tout en garantissant une juste rémunération des agriculteurs et des agricultrices ainsi que des acteurs des filières ?

17h10 Clôture du comité régional

Benjamin BEAUSSANT, directeur de la DRAAF Bretagne

Simon UZENAT, sénateur du Morbihan, conseiller régional référent pour l'achat public et les PAT ou son représentant

La gouvernance des politiques publiques de l'alimentation en Bretagne

Le programme national pour l'alimentation (PNA 3)

3 AXES THÉMATIQUES



2 AXES TRANSVERSAUX



UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET UNE RECHERCHE ACCRUE DE SYNERGIES



Le PNA3, mis en œuvre depuis 2019 en cohérence avec le Programme national nutrition santé (PNNS4), a pour objectif **d'accompagner la transition vers une alimentation saine et durable pour toutes et tous**. Le bilan national réalisé en 2024 met en lumière son rôle pour la transition vers une politique de l'alimentation systémique, cohérente avec les autres politiques menées en interministériel, co-construite avec l'ensemble des parties prenantes et mobilisant les échelles internationale, européenne, nationale, régionale et territoriale.

La gouvernance bretonne des politiques publiques l'alimentation

Au niveau régional, depuis l'installation du CRALIM en 2020, plusieurs espaces d'échange et groupes de travail ont été mis en place, associant les services de la Région, les services de l'État concernés et les parties prenantes impliquées. Le schéma ci-après présente les différents espaces de travail et de décision actifs à date :

La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), prévue par la loi Climat et résilience de 2021, a pour ambition de **conjuguer les enjeux d'atténuation du changement climatique aux objectifs nationaux en matière d'alimentation et de nutrition**, en concertation avec les filières, pour donner de la visibilité à moyen et long termes aux parties prenantes sur les évolutions à anticiper et à mettre en œuvre dans les secteurs agricole et alimentaire.

Les orientations stratégiques de la SNANC définiront la politique du Gouvernement pour une alimentation saine et durable pour tous à l'horizon 2030 et seront par la suite déclinées de manière opérationnelle par les prochains Programme national nutrition santé (PNNS 5) et Programme national de l'alimentation (PNA 4) sur la période 2025-2030.

Une large phase de consultation des parties prenantes a lieu au printemps 2025. La publication de cette stratégie est attendue prochainement et conduira à une évolution de la gouvernance régionale.

Les axes d'intervention de la Région Bretagne

La Région Bretagne se mobilise notamment via le déploiement de sa **feuille de route Bien Manger pour Tous** articulée autour de 6 axes prioritaires : restauration collective, éducation alimentaire, valorisation des filières, innovation alimentaire, transitions agricoles et alimentaires, communication. Parmi les actions les plus emblématiques, il convient de citer le bien manger dans les lycées, la création avec les 4 Départements bretons de la centrale Breizh Achats, le REGAL, le réseau régional des PAT bretons ou encore la campagne de communication « En toutes saisons, mangeons breton ». La Région a également adopté une **feuille de route Santé** intégrant les enjeux d'alimentation et a en outre participé activement à la réalisation de la **feuille de route de lutte contre la précarité alimentaire 2025-2027**.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) - Bilan 2025

C'est quoi, un PAT ?

Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales et recensant les acteurs impliqués dans le système alimentaire et les initiatives déjà en place sur le territoire.



Ils visent à donner un **cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales** répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire, à plusieurs niveaux :

- **Économique** : structuration et consolidation des filières territoriales (orientées vers la consommation sur le territoire mais aussi au-delà, contribution à l'installation d'agriculteurs ;
- **Environnemental** : accompagnement de l'évolution des pratiques alimentaires (diversification des sources de protéines, saisonnalité, produits de proximité durables et de qualité, notamment en restauration collective) et des modes de production préservant l'eau, les sols, la biodiversité et les paysages (dont l'agriculture biologique), lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **De la santé publique** : promotion et accès à une alimentation favorable à la santé et à l'activité physique quotidienne ;
- **Social** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, valorisation du patrimoine.

- 📄 Pour en savoir plus : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/qu-est-ce-qu-un-pat-a2180.html>
- 📄 Ressource utile : [France PAT](#) > cartographie complète des PAT et fiche associée décrivant les enjeux, ambitions et actions de chaque PAT

La labellisation des PAT

La reconnaissance d'un PAT permet au porteur de ce projet de valoriser son projet et, d'utiliser la marque « Projet Alimentaire Territorial » et le logo associé.

Il existe deux niveaux de reconnaissance suivant l'état d'avancement du projet :

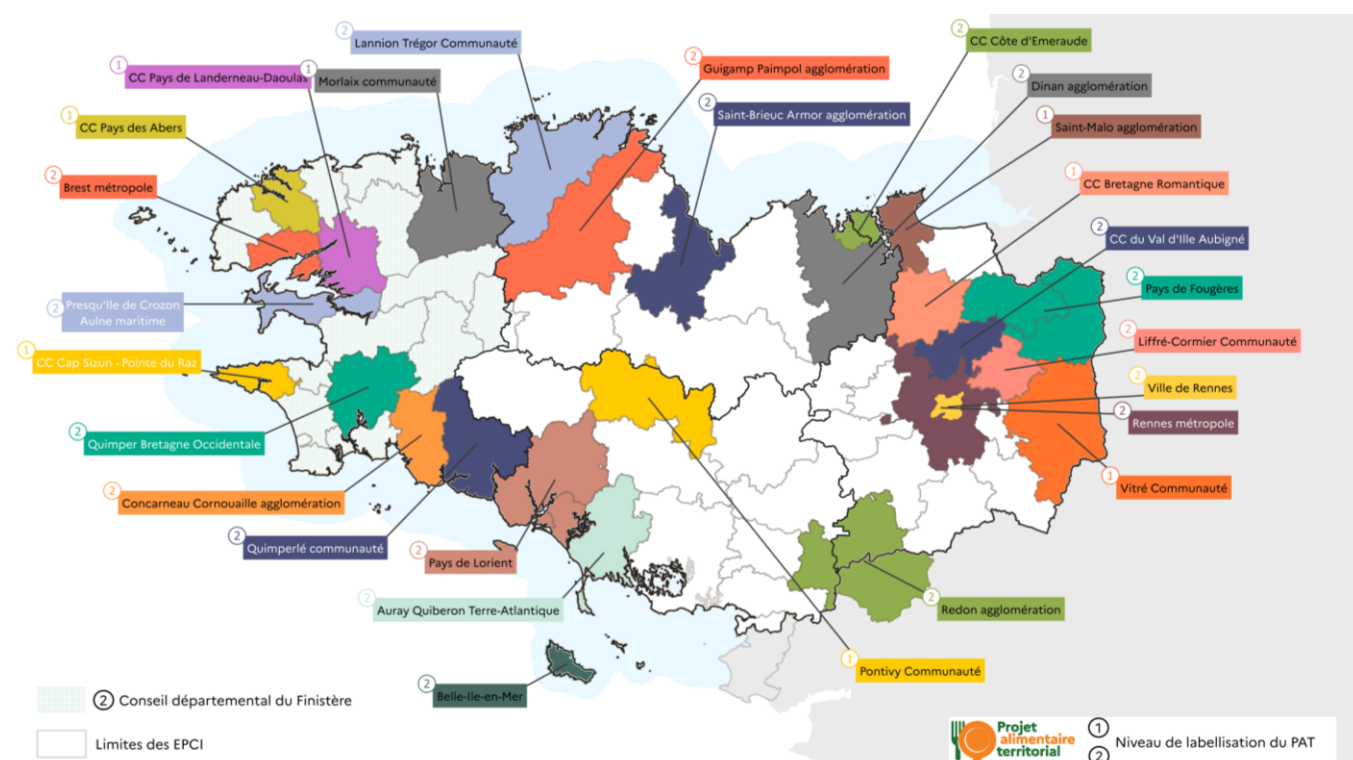
- **Niveau 1** = émergence du projet. La reconnaissance est attribuée pour 3 ans, avec une prolongation exceptionnelle possible d'1 an non renouvelable ;
- **Niveau 2** = mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés - reconnaissance attribuée pour 5 ans (avec possibilité de renouvellement)

L'obtention de la reconnaissance permet aussi au porteur de projet d'accéder à des moyens financiers, qui font l'objet d'un processus d'octroi parallèle aux demandes de reconnaissance.

- 📄 En savoir plus : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/comment-faire-reconnaitre-un-pat-a2181.html>

La dynamique des PAT en Bretagne

La Bretagne compte 28 PAT labellisés (8 de niveau 1 et 20 de niveau 2).



Le réseau régional des PAT bretons

Ce réseau, animé par la FR Civam Bretagne, co-piloté par la DRAAF, l'ADEME et la Région Bretagne a un programme d'actions annuel. Il a vocation à **outiller les porteurs de projet**, à faciliter le **partage d'expériences** ou encore à **apporter du contenu sur des sujets techniques** aux chargés de mission et élus.



En 2025, ce sont 30 rendez-vous collectifs...

8 Flash infos / actus #infos #actualités #remontées terrain

- 4 février 2025 | Lancement de l'enquête logistique
- 15 mai 2025 | Préparation du dépôt de candidature à la labellisation « niveau 2 renforcé »
- 10 juin 2025 | Retour à froid sur la campagne de télédéclaration Ma cantine 2024
- 11 septembre 2025 | Présentation du REGAL – Réseau breton d'évitement du gaspillage alimentaire
- 2 octobre 2025 | Programmation 2025-2026 du réseau des PAT en Bretagne
- 9 octobre 2025 | Poursuivre les transitions dans la restauration collective [2/3]
- 27 novembre 2025 | Poursuivre les transitions dans la restauration collective [3/3]
- 18 décembre 2025 | Aires de captage prioritaires : liens entre PAT et bassins versants

9 Présente ton PAT #interconnaissance #cooperation interPAT #bonnes pratiques

- 23 janvier 2025 | Bretagne romantique
- 20 février 2025 | Île-de-Bréhat
- 20 mars 2025 | Montfort Communauté
- 15 mai 2025 | Auray Quiberon Terre Atlantique
- 19 juin 2025 | Concarneau Cornouaille Agglomération
- 11 septembre 2025 | Landerneau-Daoulas
- 10 octobre 2025 | Vitré Communauté
- 24 novembre 2025 | Redon Agglomération
- 22 janvier 2026 | Brest Métropole

1 Master class

- 10 juin 2025 | Étude filière fruits – Redon Agglomération

4 groupes de travail #approfondissement #outillage #mutualisation #capitalisation

- 3 avril 2025 | Métier et professionnalité : la fonction coordination en question
- 13 mai 2025 | Gouvernance des PAT [1/2]
- 17 octobre 2025 | Articulation entre contrats de bassin versant et PAT
- 15 janvier 2026 | Gouvernance des PAT [2/2]

6 rendez-vous délocalisés #interPAT #projets communs

- Ille-et-Vilaine (35) | 28 janvier 2025 · 4 septembre 2025 · 9 janvier 2026
- Finistère (29) | 27 février 2025 – co-animation avec le PNR d'Armorique
- Côtes-d'Armor (22) | 30 janvier 2025 – co-animation Saint-Brieuc
- Morbihan (56) | 24 juin 2025 – PAT Lorient

1 enquête de fond issue d'un groupe de travail (janvier 2025) sur la logistique de proximité

- 15 entretiens exploratoires
- 3 ateliers collectifs
- 2 questionnaires diffusés auprès des acteurs et collectivités
- 1 contribution à la feuille de route logistique régionale
- 1 voyage d'étude aux Journées nationales de la logistique – Le Havre (4-5 décembre)

1 formation – S'appropriier le suivi-évaluation de mon PAT | 10 juillet 2025

1 démarche d'accompagnement sur le suivi-évaluation de 5 PAT

- Avec Saint-Brieuc Agglomération ; Vitré Communauté · Bretagne Romantique · Liffré-Cormier · Auray Quiberon Terre Atlantique

...Un travail d'intermédiation et d'accompagnement individuel...

Avec des chargé(e)s de mission PAT |> Pour préparer des rendez-vous et affiner leurs impacts

Avec des élu(e)s des PAT |> Pour réfléchir aux enjeux politiques des PAT

Avec des acteurs économiques et associatifs bretons |> Pour mieux connaître le travail du réseau, les impliquer et les mettre en lien avec les PAT

Avec les institutions bretonnes

Avec les autres réseaux qui dessinent le paysage breton et national

Et des outils de communication, de capitalisation et d'essaimage déployés !

Plus de 40 fiches et CR RESPATBZH

15 Gazette du Réseau des PAT - 343 contacts

- À destination des personnes chargées de mission, techniciennes PAT / AAC / EPCI sans PAT ; des élu.e.s réf PAT / DAT / EPCI sans PAT ; des acteurs concernés et intéressés par les PAT et autres Réseau de PAT, France PAT, etc. Abonnez-vous en contactant : reseau-pat-bretagne@civam.org

Un serveur partagé Nextcloud

- À destination des personnes chargées de mission des PAT et autres Dynamiques Alimentaires Territorialisées

Animation d'une page Linked'In

- 222 abonnées > <https://www.linkedin.com/company/reseau-des-pat-de-bretagne/>

En 2026, le réseau breton poursuit son déploiement au service des transitions agricoles et alimentaires dans les territoires. Les prochains temps forts :

- 9 juin | École buissonnière « PAT et santé · Croisement des Réseaux des PAT de Bretagne x Réseau des CLS " »
- 7 mai | Masterclass » Démocratie alimentaire et accès à l'alimentation pour tou(te)s : cadre institutionnel et expériences terrain »

Toutes les actualités, ressources et prochaines dates des rendez-vous sont à suivre dans la Gazette.

✉ Contact : reseau-pat-bretagne@civam.org



La restauration collective – Bilan 2025



Campagne de télédéclaration 2025 sur les données d'achats 2024

Au lendemain de la campagne de télédéclaration 2025, la Bretagne était la première région de France en taux d'inscription (nombre de cantines inscrites / nombre total de cantines recensées sur le territoire) ainsi qu'en taux de télédéclaration (nombre de cantines ayant télédéclaré / nombre total de cantines recensées sur le territoire) des cantines sur la plateforme *ma cantine*.

Les chiffres clés de la campagne de déclaration 2025

3 688 cantines inscrites (87 %) sur la plateforme sur les 4 279 cantines de la région	2 567 cantines ont déclaré (60 %) leurs bilans d'achat <i>1 857 en 2024, 718 en 2023</i>
12,9 % de produits biologiques <i>12,5 % en 2024, 13 % en 2023</i> Objectif : 20 %	30,1 % de produits durables et de qualité (dont bio) <i>25,6 % en 2024, 22 % en 2023</i> Objectif : 50 %
26 % des cantines bretonnes atteignent les objectifs Egalim	



Prochaine campagne de déclaration du 12 janvier au 31 mars 2026

La campagne de télédéclaration 2026 sur les données 2025 est lancée !
Pour cela, les établissements doivent créer ou récupérer un compte sur la plateforme *ma cantine*.

Cette année, les établissements ont encore le choix entre :

- Une télédéclaration simplifiée (achats globaux des produits bio et EGAlim)
- Une télédéclaration détaillée (achats par famille de produits EGAlim)

En savoir plus : <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/>

La DRAAF Bretagne vous accompagne dans la télédéclaration, envoyer votre demande à l'adresse support-macantine.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr.

EGalim dans les établissements sanitaires et médico-sociaux



L'ARS Bretagne, la DRAAF Bretagne et le GCS Achats

Santé Bretagne unissent leurs efforts pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux, en mettant à leur disposition des outils concrets et directement mobilisables.



Une infographie synthétique et accessible résume en un coup d'œil les cinq priorités de la loi EGalim. Affichable dans les lieux de passage ou de vie, elle sensibilise aussi bien les professionnels que les usagers et les visiteurs.

Cette infographie est associée à une vidéo explicative de trois minutes destinées à l'ensemble du personnel administratif, médical, paramédical et technique et permet de comprendre rapidement et simplement les enjeux et les actions à mettre en place au

quotidien.

Bilan 2025 et perspectives 2026, avec le soutien de Terralim

Stratégie	Communication : webinaires sur la loi EGalim, infographie et vidéo Outils : annuaire des formations en alimentation durable, boussole (grille auto-diagnostic)
Temps d'échange	Cycle de 6 webinaires sur la loi EGalim - 175 personnes
Groupes de travail	4 réunions en présentiels : 14/01 au CHU de Brest, 10/06 à l'association Le Parc à Fougères, 25/09 à l'association ALAPH (Iffendic), 27/11 au logipôle du CH Centre Bretagne (Loudéac)
Soutien aux actions	Appel à projets PRSE 2025
Perspectives 2026	Poursuite des temps d'échanges et de rencontres Évaluation des projets financés dans le cadre du PRSE

En savoir plus : [Transition énergétique et écologique en santé - Groupement de Coopération Sanitaire Achats Santé Bretagne](#)

Le dispositif européen « Lait et Fruits à l'école »

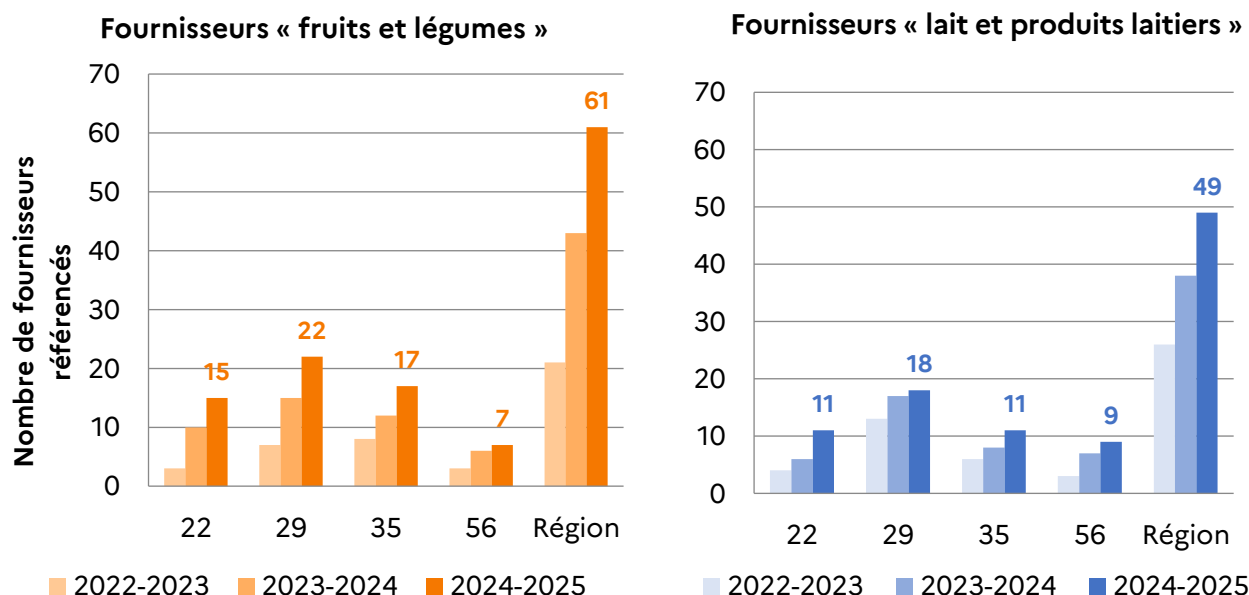
Porté par le ministère en charge de l'agriculture et financé par l'Union européenne, le programme Lait et fruits à l'école (LFE) soutient la distribution de fruits et légumes et/ou de produits laitiers aux élèves de la maternelle au lycée dans les établissements scolaires sous contrat avec l'Éducation nationale.



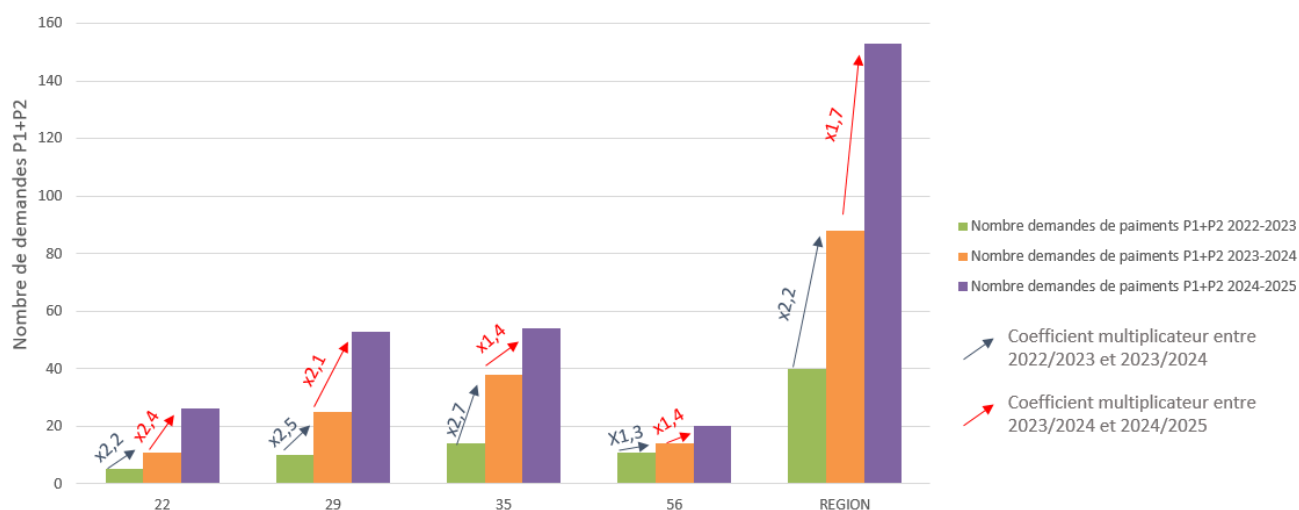
Le dispositif permet notamment, sur le temps de midi, de financer, sur la base de forfaits, le différentiel de coût entre un produit type EGAlim et son équivalent standard. **Il vient donc accompagner financièrement la montée en gamme de la qualité des approvisionnements prévue par la loi.**

De plus en plus d'établissements en sont bénéficiaires en Bretagne. De plus en plus de fournisseurs sont référencés.

Évolution du nombre de fournisseurs référencés par département entre 2023, 2024 et 2025

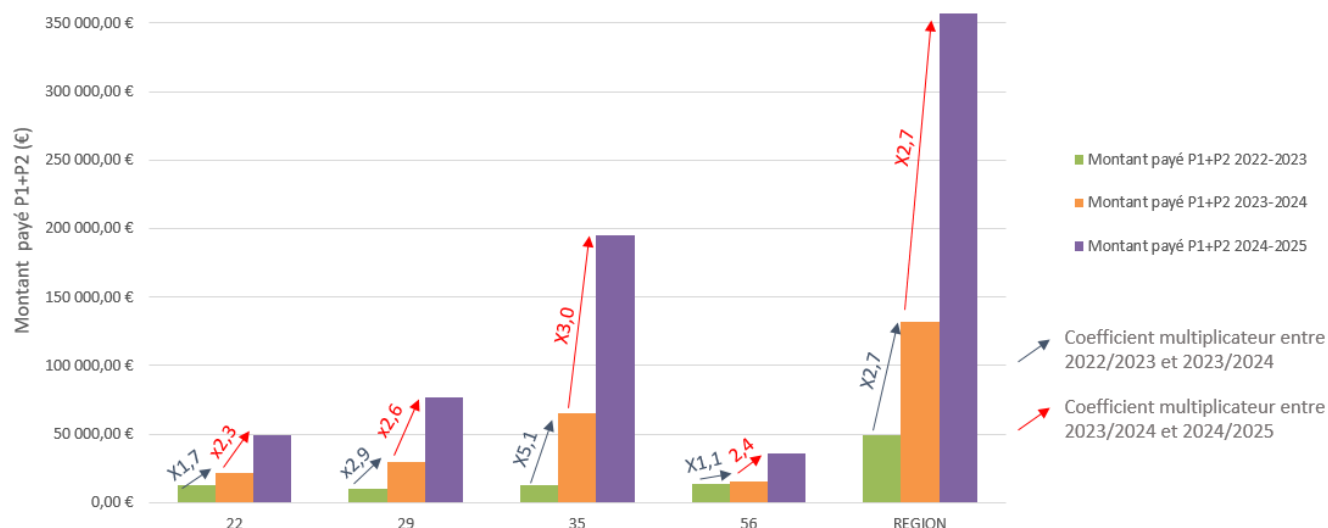


Évolution du nombre de demandes de paiements entre 2022 et 2025



Note – Les comparatifs sont faits sur les périodes 1 et 2. La période 3 n'est pas prise en compte car les données pour l'année 2024/2025 ne sont pas complètes et ne permettent pas la comparaison avec les autres années

Évolution des montants payés entre 2022 et 2025



Note – Les comparatifs sont faits sur les périodes 1 et 2. La période 3 n'est pas prise en compte car les données pour l'année 2024/2025 ne sont pas complètes et ne permettent pas la comparaison avec les autres années

Un plus grand nombre d'établissements demandent l'aide et poursuivent dans le temps. Cela permet d'atteindre un montant payé plus important.

Les demandes d'aides sont mieux calibrées grâce à une meilleure appropriation du dispositif suite aux explications et à la relecture de dossiers. Cela se voit sur la différence entre les montants demandés et les montants effectivement reçus.

Il est constaté moins de refus de dossiers grâce à l'accompagnement sur la présentation des menus et aux relectures de dossiers.

Depuis 2023, la DRAAF Bretagne a mandaté le réseau bio breton pour soutenir le déploiement du programme Lait et Fruit à l'École (LFE).



📄 Contacts et en savoir plus : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/le-programme-lait-et-fruits-a-l-ecole-levier-pour-l-atteinte-des-objectifs-a1522.html>

L'éducation à l'alimentation saine et durable - Bilan 2025

Plaisir à la cantine

Le programme « Plaisir à la Cantine » poursuit quatre objectifs principaux :

- **Ré-enchanter le restaurant scolaire** en agissant sur l'offre alimentaire pour la rendre plus attractive, tout en garantissant le respect de la réglementation relative à la qualité des repas servis ;
- **Redonner du sens à l'acte alimentaire** en reliant la dimension nutritionnelle aux aspects de goût, de sociabilité et de « ritualité » alimentaire ;
- **Restaurer une complicité** entre l'aliment, celui qui le produit, celui qui le cuisine et celui qui le mange ;
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire.**



Dans cette perspective, « Plaisir à la Cantine » a été conçu comme un dispositif complet d'accompagnement valorisant le temps du repas au sein des établissements. Il a été pensé initialement pour les collèges. Il se compose d'un programme de formation qui s'adresse à l'ensemble des acteurs impliqués dans la restauration scolaire des collèges : principaux, gestionnaires, conseillers principaux d'éducation, cuisiniers et équipes de cuisine, parents d'élèves, infirmiers scolaires. Il s'articule autour de 6 modules, représentant une dizaine de jours de formations programmés dans l'année scolaire.

La lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux sont abordés de manière transversale dans chaque module. Des ateliers pratiques sont proposés pour faire découvrir les « coulisses de la cantine » aux élèves, l'objectif étant de consolider ou de renforcer le lien usagers/professionnels de la restauration scolaire.

Initialement créé pour les collèges, le dispositif a été adapté en 2019 en Bretagne pour les **écoles primaires et pour les EHPAD (Nourrir Ses Plaisirs – NSP)**. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des professionnels accompagnant le résident âgé, il permet des échanges d'expériences, d'apporter de l'entraide et ouvre un dialogue entre les différents métiers. Il participe à renforcer les liens entre ceux qui cuisinent et servent à manger et mobilise ainsi tous les professionnels autour de la thématique du repas.

L'ARS et la DRAAF financent chaque année le déploiement de plusieurs dispositifs PALC et NSP sur les territoires, via le soutien de la Maison de la Nutrition et du Diabète.

Les structures et types d'établissements ayant bénéficié du dispositif sur les territoires bretons sont les suivants à ce jour :

Établissement	Structure partenaire	Réalisé	En cours	À venir
Primaires	Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)	●		
	G4DEC (Communauté de Communes du Pays des Abers, Iroise Communauté, Communauté Lesneven Côte des Légendes, Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas	●		
	Guingamp Paimpol Agglomération	●		
	Quimper Bretagne Occidentale	●		
	Redon Agglomération	●		
	Saint-Brieuc Armor Agglomération	●		
	Saint-Malo Agglomération	●		
	Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA)			●
	Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)			●
Collèges	Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine	●		
	Conseil départemental des Côtes-d'Armor - Annulé			
Lycées	Lycées agricoles publics	●		
EHPAD	G4DEC (Communauté de Communes du Pays des Abers, Iroise Communauté, Communauté Lesneven Côte des Légendes, Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas	●		
	Redon Agglomération		●	
	Rennes Métropole	●		
	Pontivy Communauté			●
	Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)			●
	Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBBA)			●
	Dinan Agglomération			●

L'ARS porte aussi d'autres projets sur l'éducation alimentaire des jeunes et la dénutrition des personnes âgées dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National Nutrition Santé. Des conventions pluriannuelles avec les structures Défi Santé Nutrition et la Maison de la nutrition et du diabète permettent également d'œuvrer auprès des jeunes, des personnes âgées et des malades chroniques sur le sujet de l'alimentation.

Lutte contre le gaspillage alimentaire - Bilan 2025

Le **réseau REGAL Bretagne** (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire) a été lancé en Janvier 2025 avec l'arrivée de sa coordinatrice Rachel Billard au sein d'INTERBIO Bretagne. Le réseau REGAL Bretagne, piloté par l'ADEME, la Région Bretagne et la DRAAF Bretagne, a pour objectif de mobiliser **les acteurs bretons actifs ou qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire**.



La Bretagne rejoint la dynamique nationale, qui compte déjà 6 REGAL régionaux, 3 REGAL territoriaux et plusieurs REGAL en cours de création (Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes).

L'enjeu de cette première année a été de faire connaissance avec l'écosystème des acteurs bretons et de s'inscrire dans les **dynamiques déjà engagées autour de la transition alimentaire et de la prévention des déchets**. Les rencontres et échanges menés ont permis d'affiner la **feuille de route 2025-2026** et de constituer un **Comité Technique** réunissant plusieurs partenaires, afin de renforcer les synergies.

L'année a été marquée par la première édition des **Rencontres Bretonnes Anti-Gaspi**, organisée le 14 octobre 2025 à Rennes : une journée riche en échanges et en inspiration.

Vous trouverez ci-après le bilan de cette première année du REGAL Bretagne, qui a permis d'insuffler une **belle dynamique** mais aussi de proposer des **outils concrets** pour aller plus loin dans la lutte anti-gaspi.

En 2026, le REGAL déploie ses ailes avec notamment le lancement du « **Défi Assiettes Vides** », une campagne de mobilisation des établissements de restauration collective pour réaliser des pesées de déchets alimentaires. Autre projet phare de l'année, le lancement d'un programme collectif de formation et d'accompagnement pour **8 PME agro-alimentaires** pour les aider à réduire et mieux valoriser leurs déchets alimentaires. Enfin, la deuxième édition des **Rencontres Bretonnes Anti-Gaspi** en Octobre 2026 sera l'occasion de se retrouver, de s'inspirer et de partager les retours d'expériences.

 **Contact : Rachel BILLARD - regal@bio-bretagne-ibb.fr - 06 29 32 83 10** REGAL Bretagne





MESURER

Rendre visible et mesurable le gaspillage alimentaire pour mieux agir



FACILITER

Faciliter l'interconnaissance et le partage de bonnes pratiques entre acteurs pour renforcer la mobilisation



IMPULSER

Informier et permettre de monter en compétences sur la réduction du gaspillage alimentaire au service d'une alimentation durable et de qualité

Diagnostics en cuisines centrales



A la demande de l'ADEME, dans le cadre de la publication du référentiel Restauration du label national anti-gaspillage, REGAL Bretagne a réalisé **4 diagnostics** de gaspillage alimentaire en **cuisines centrales**.

Kit outils "Bien effectuer ses pesées" ma cantine



Publication, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et REGAL Normandie, d'un protocole et d'un kit outils à destination de la restauration collective pour faciliter les pesées de déchets alimentaires.

Création d'un Comité Technique de partenaires



Rencontres Bretonnes Anti-Gaspi

Près de 120 acteurs étaient réunis à Rennes le 14 Octobre 2025 pour cette première édition.

Interconnaissance et étude des besoins

Rencontres et échanges avec l'éco-système d'acteurs bretons.

Lancement de la carte des initiatives anti-gaspi



La carte référence les initiatives significatives de lutte contre le gaspillage alimentaire en Bretagne.

Mise à disposition de ressources

Création d'un padlet présentant une sélection de ressources utiles pour les démarches de réduction de gaspillage alimentaire.

Interventions et appui technique

- Interventions dans plusieurs webinaires
- Module de formation | Maîtres et guides composteurs
- Journée technique | Réseau Transition Ecologique des Etablissements de Santé (TEES)
- Accompagnements techniques de projets de lutte contre le gaspillage (méthode, outils)

En route pour 2026...



Déploiement du "Défi Assiettes Vides"



Programme d'accompagnement de 8 PME sur la réduction des pertes et la valorisation des coproduits



- Rencontres Bretonnes Anti-Gaspi #2
- Webinaires thématiques
- Animation de groupes de travail

Lutte contre la précarité alimentaire - Bilan 2025

La précarité alimentaire est une réalité en Bretagne, où 11 % de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et 16 % des bretonnes et bretons déclarent éprouver des difficultés à avoir accès de manière régulière, à des aliments sains en quantité suffisante.

La lutte contre la précarité alimentaire vise l'accès à une alimentation qui respecte la dignité des personnes et leur santé. Il convient de garantir la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité (au sein et hors de l'aide alimentaire), des dispositifs favorisant l'autonomie des personnes, leur capacité à agir et l'estime de soi, ainsi que de favoriser une meilleure connaissance à son environnement alimentaire et une meilleure prise en compte des informations nutritionnelles.

La feuille de route régionale « Lutte contre la précarité alimentaire »

Le groupe de travail « Justice sociale » a travaillé à l'élaboration d'une feuille de route régionale 2025-2027, publiée en décembre 2025. Elle traduit l'engagement de l'État, de la Région Bretagne et des acteurs bretons pour lutter durablement contre la précarité alimentaire. Elle s'articule autour de 3 axes :

1. Renforcer la gouvernance régionale et territoriale de la lutte contre la précarité alimentaire en Bretagne
2. Garantir à toutes et tous l'accès à une alimentation saine et durable en favorisant les comportements favorables à la santé
3. Favoriser l'intégration et l'implication des personnes concernées pour une politique de lutte contre la précarité alimentaire participative, inclusive et co-construite

Cette feuille de route constitue un cadre partagé pour coordonner, soutenir et amplifier les dynamiques locales existantes, et les actions engagées en 2025.

 En savoir + : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Grands-dossiers/Lutte-contre-la-precarite-alimentaire-en-Bretagne>

Déploiement du programme « Mieux Manger Pour Tous »

La mise en place du fonds d'aide alimentaire durable à travers **le programme Mieux Manger pour Tous (MMPT)** a pour but de **renforcer la qualité de l'aide alimentaire**. Mis en œuvre depuis 2023, il se décline notamment via un volet local, qui a pour objectif de développer des actions de lutte contre la précarité alimentaire autour de quatre axes :

4 axes sont définis dans le programme :

- Axe 1 : Le développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
- Axe 2 : La participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Axe 3 : Le soutien aux expérimentations portant la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire
- Axe 4 : L'amélioration de la couverture des zones blanches

En Bretagne, une partie de l'enveloppe 2025 qui s'élevait à 1,4 M€ a permis d'honorer des conventions pluriannuelles signées en 2023 et/ou 2024 (26 projets). L'autre partie a permis de soutenir de nouveaux projets sélectionnés en 2025 (26 nouveaux projets).

Dispositif « Cantines à 1€ »

Le dispositif des cantines à 1 euro a rencontré un vif succès auprès des collectivités rurales qui sont 428 en Bretagne à utiliser ce **levier concret pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales**. En facilitant l'accès à un repas complet et équilibré chaque jour, la cantine joue un rôle essentiel dans le bien-être des enfants, leur concentration en classe et leur socialisation. Elle constitue également un soutien précieux pour les familles, en allégeant leur charge financière tout en garantissant un cadre structurant pour les plus jeunes.

Face à la dynamique très soutenue du dispositif et à l'afflux de demandes au niveau national, il a toutefois été nécessaire de fermer l'accès à compter de fin juillet 2025 afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée en très nette augmentation en 2025.

Collectivités d'implantation de la cantine à 1 euro

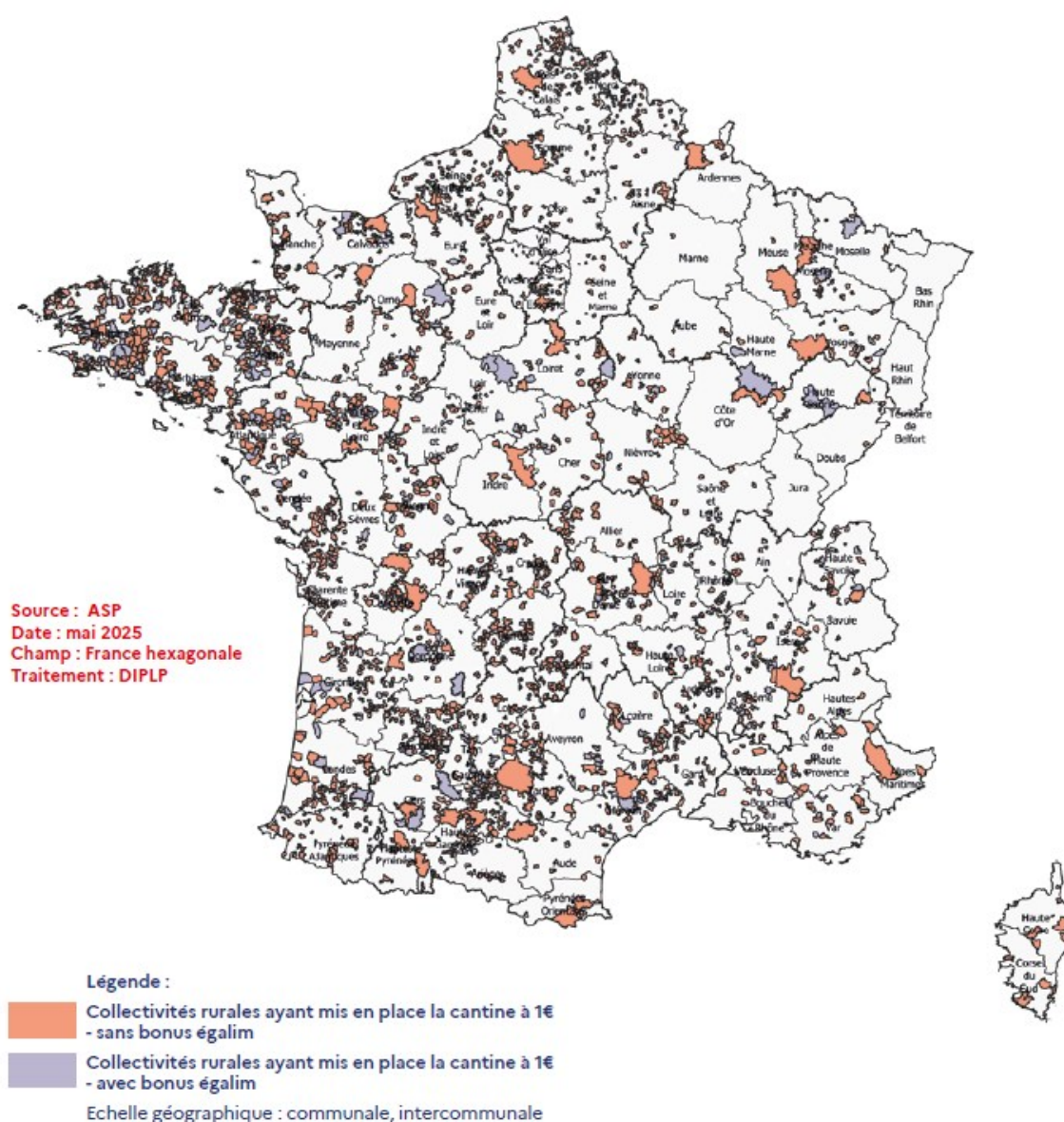


Figure 1 : Carte issue du rapport annuel 2025 de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

[illegible]

[illegible]

Le site internet de la DRAAF Bretagne
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l-alimentation-r11.html>

Le réseau national des PAT
<https://france-pat.fr/>

Le site de ma cantine
<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil/>

Le site de la Région Bretagne
<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/bien-manger/>

Une question ?
pole-offre-alimentaire-sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr